

Ma procuration 100 % dématérialisée avec **France Identité**



Assurez-vous d'avoir l'identité numérique certifiée :
elle nécessite l'application France Identité + la CNI nouveau format + un déplacement en mairie délivrant les CNI

Comment ça marche ?



1

Récupérez auprès de votre mandataire, soit son [numéro d'électeur](#) et sa date de naissance, soit toutes ses données d'état civil et sa commune de vote



2

Effectuez votre demande de procuration ou votre résiliation en ligne en toute simplicité



3

Déplacez-vous au commissariat, à la gendarmerie ou au consulat pour faire vérifier votre identité et valider votre procuration.
Muni d'une identité numérique certifiée ? Pas besoin de vous déplacer



4

Vous êtes informé(e) par courriel dès que votre procuration est acceptée